

## Fiche d'inscription aux Formations



Merci de retourner cette fiche d'inscription **sur 2 pages** par courrier ou par fax :

INFOTEL CONSEIL  
6 RUE DES GRAVIERS  
92700 NEUILLY SUR SEINE  
France

Standard : 00 33 1 55 62 19 20  
Fax : 00 33 1 55 62 19 21

*déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11 92 16 38 392. auprès du Préfet de la Région  
Ile de France*

### FACTURATION

Nom de la société :

SIRET :

A l'attention de :

Fonction :

Département :

Email :

Téléphone :

Fax :

Adresse (si différente de l'adresse  
société) :

**Ce document fait office de bon de commande**      OUI [  ]      NON [  ]

Si non préciser votre N° de bon de commande \_\_\_\_\_

Référence Cours

Dates

Prix en € HT

### CONVOCATION

Nom de la société

A l'attention de :

Fonction :

Département :

Email :

Téléphone :

Fax :

Adresse (si différente de l'adresse  
société) :

### COORDONNEES DU PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone (LD) :

Email :

### Conditions de règlement :

- Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture.
- Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : un intérêt contractuel égal au taux de base bancaire majoré de 7 points jusqu'au parfait paiement et entraînera l'exigibilité de toute somme restant due et quel que soit le mode de règlement prévu
- Nonobstant ce qui précède, toute situation financière défavorable du client, révélée par un organisme extérieur et indépendant d'INFOTEL CONSEIL, pourra justifier l'exigence d'un règlement avant le début de la session de formation.

### Conditions d'annulation et de report :

- En cas de demande d'annulation d'une inscription par le Client reçue par INFOTEL CONSEIL moins de 15 jours calendaires avant le début du cours, INFOTEL CONSEIL facturera au client une indemnité d'annulation égale à 100% du montant de la session annulée.
- En cas de demande de report d'une inscription de la part du Client à une session ultérieure reçue par INFOTEL CONSEIL moins de 15 jours calendaires avant le début de la session reportée, INFOTEL CONSEIL facturera au Client une indemnité de report égale à 50% du montant de la session reportée.

Les demandes d'annulation et de report d'inscription doivent impérativement revêtir une forme écrite (courrier, télécopie, message électronique).

**Les conditions générales de ventes des formations INFOTEL CONSEIL sont disponibles sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : <http://www.infotel.com/>**

Date : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

cachet SOCIETE :